

Communiqué de presse

Berne, le 24 février 2020

Comité syndical contre l'initiative de résiliation de l'UDC

Défendre les salaires et les emplois ! Non à l'initiative de résiliation de l'UDC

L'initiative de résiliation de l'UDC veut démanteler la protection des salaires, aggraver les conditions de travail et isoler la Suisse. Les organisations représentant les travailleuses et travailleurs s'engageront pour un NON clair dans les urnes. Ils déploieront une campagne importante pour faire apparaître au grand jour les dangers que recèle le texte pour les salarié-e-s.

L'initiative de résiliation qui sera soumise en votation le 17 mai est nuisible pour les intérêts des gens qui travaillent dans notre pays. En effet, elle veut remettre en cause la protection des salaires, précariser le statut des travailleuses et travailleurs étrangers et les conditions de travail, et isoler la Suisse en faisant tomber les accords bilatéraux. Bien loin d'apporter la moindre solution réelle aux problèmes de pouvoir d'achat et de conditions de travail qui se posent au quotidien, elle ne ferait au contraire que les aggraver. Pour l'Union syndicale suisse (USS) et Travail.Suisse, un non à l'initiative de l'UDC s'impose, dans l'intérêt de l'ensemble des salarié-e-s.

L'entrée en vigueur des accords bilatéraux a été l'occasion de progrès substantiels. Depuis l'introduction des mesures d'accompagnement, les salaires et les conditions de travail sont contrôlés de manière systématique, dans les entreprises suisses comme étrangères, par les partenaires sociaux. Les abus peuvent ainsi être détectés et sanctionnés, et les salaires insuffisants sont corrigés à la hausse. Des salaires minimaux peuvent être introduits dans les branches où les salaires se retrouvent sous pression. Et les conventions collectives de travail sont plus nombreuses, ce qui améliore la protection contre la sous-enchère et les abus.

C'est l'ensemble de ces acquis que l'initiative de résiliation de l'UDC met en danger. Son acceptation mettrait en danger le dispositif de protection des salaires dont nous disposons – le plus important et efficace de toute l'Europe. Elle mettrait également fin à nos relations bilatérales avec notre plus important partenaire, des relations qui assurent pourtant des débouchés à nos produits et services de haute qualité. Il en serait fini de notre intégration dans d'importants programmes internationaux, par exemple dans la formation et la recherche.

Pour le président de l'USS Pierre-Yves Maillard, l'objectif de la campagne est clair : « Nous nous emploierons à bien faire comprendre que l'attaque est dirigée contre tous les gens qui travaillent et qu'elle vise à substituer aux conventions collectives et au contrôle des salaires une concurrence acharnée de tous contre tous. C'est pourquoi nous voulons le rejet le plus clair possible de cette initiative afin de défendre la régulation du marché du travail obtenue de haute lutte. »

Présidente d'Unia, Vania Alleva met en garde: « En cas d'adoption de l'initiative, les conventions collectives de travail et les salaires minimums ne pourront plus être contrôlés et imposés comme jusqu'ici. Cela signerait l'arrêt de mort du principe « des salaires suisses pour tout travail réalisé en Suisse ».

Le président de Syna, Arno Kerst, l'affirme également: « Que nous le voulions ou non, l'économie suisse ne fonctionne pas en vase clos. Et cela profite aussi aux salarié-e-s. Avec des conventions

collectives fortes et des mesures d'accompagnement efficaces, nous pouvons protéger les salaires et les conditions de travail. »

Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, cite plusieurs défis concrets : « Du point de vue des salarié-e-s, les mesures pour mieux concilier vie professionnelle et privée, promouvoir la formation et la formation continue ainsi qu'une prestation transitoire pour les chômeuses et chômeurs âgés représentent les meilleures réponses pour que la libre circulation des personnes profite à toute la population. »

Et Katharina Prelicz-Huber, présidente du Syndicat des services publics (SSP), de compléter: « On veut retirer des droits aux travailleurs et travailleuses étrangers afin de pouvoir les exploiter plus facilement. Mais au bout du compte, cela nuirait à l'ensemble des gens qui travaillent en Suisse. La libre circulation des personnes, accompagnée de mesures sociales, constitue la longue route de la Suisse pour sortir de l'isolement. Nous voulons poursuivre sur cette route et nous engageons contre l'initiative de résiliation hostile aux travailleurs et travailleuses. »

UNION SYNDICALE SUISSE ET TRAVAIL.SUISSE

Renseignements :

- Pierre-Yves Maillard, Präsident SGB, tél. 079 743 42 37
- Adrian Wüthrich, Präsident Travail.Suisse, tél.079 287 04 93
- Vania Alleva, Präsidentin UNIA, tél.079 620 11 14
- Arno Kerst, Präsident Syna, tél. 079 598 67 70
- Katharina Prelicz-Huber, Präsidentin VPOD, tél.076 391 79 15

- Urban Hodel, Co-Leiter Kommunikation SGB, tél. 078 644 89 15
- Linda Rosenkranz, Leiterin Kommunikation Travail.Suisse, tél. 079 743 50 47
- Benoît Gaillard, Co-Leiter Kommunikation SGB, tél. 079 773 47 61

Hopfenweg 21
PF/CP 5775
CH-3001 Bern
T 031 370 21 11
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Berne, le 24 février 2020

Du point de vue des travailleurs et travailleuses, l'initiative de résiliation doit être clairement rejetée

Les citoyens et citoyennes suisses voteront le 17 mai sur l'initiative populaire fédérale « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) ». Si elle devait être acceptée, elle conduira à la résiliation de la libre circulation des personnes et, en raison de la clause guillotine, à la résiliation des accords bilatéraux avec l'Union européenne. Il est donc plus juste de parler d'une initiative de résiliation. Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, dit clairement non à cette initiative hostile aux travailleurs et travailleuses. Les mesures d'accompagnement qui protègent les salaires et les conditions de travail sont liées à la libre circulation des personnes. Le monde politique ferait bien de s'attaquer aux problèmes des gens en proposant des solutions par des mesures concrètes, un exemple étant la prestation transitoire pour les chômeuses et chômeurs âgés.

Adrian Wüthrich, Président de Travail.Suisse

Les initiant-e-s veulent renégocier la libre circulation des personnes et, si ce n'est pas possible, la résilier dans un délai d'un an. Au vu des derniers développements, il est exclu que l'Union européenne accepte de renégocier et permette à la Suisse de limiter l'immigration. Il en résultera la fin des accords bilatéraux. Prétendre le contraire, c'est méconnaître la réalité politique. Or, les accords bilatéraux sont très bénéfiques pour la Suisse, comme on le voit dans les domaines du développement économique, de la recherche, des transports terrestres et de la sécurité. Grâce à la libre circulation des personnes, les citoyennes et citoyens suisse peuvent circuler librement en Europe et franchir facilement les frontières. Il faut aussi bien constater que sans les travailleurs et travailleuses de l'UE, qui peuvent travailler en Suisse grâce à la libre circulation, la Suisse ne fonctionnerait plus. C'est pourquoi « Rien ne va plus » est le slogan de courtes vidéos que Travail.Suisse et Syna vont diffuser dans la campagne de votation afin de bien faire passer ce message.

Si l'UDC veut rendre l'immigration de travailleurs et travailleuses en Suisse responsable de tous les problèmes, elle n'en reconnaît pas la véritable raison : l'économie suisse a besoin de main-d'œuvre supplémentaire et l'encourage activement. Au cours des dix dernières années, le nombre de personnes actives a passé de 4 à 5 millions. Cela a procuré à l'AVS d'importantes recettes pour le financement des rentes. Le nombre de chômeurs n'a pas augmenté malgré la concurrence supplémentaire sur le marché du travail. Le fait que les entreprises doivent investir dans la formation continue de leurs collaboratrices et collaborateurs et ne laissent pas de côté les travailleuses et travailleurs âgés est et reste une exigence de Travail.Suisse. L'obligation d'annoncer les postes vacants, la prestation transitoire prévue pour les chômeurs âgés à partir de 60 ans et le droit d'avoir un état des lieux et une analyse du potentiel gratuits dès 40 ans sont trois mesures que le monde

politique a décidées et est en train de mettre en oeuvre pour surmonter les problèmes. Pour Travail.Suisse, les avantages économique prodigués par la libre circulation des personnes doit profiter à toute la population et pas seulement bénéficier aux entreprises.

Quelles seraient les conséquences d'une acceptation de l'initiative ?

Les syndicats n'ont pas oublié la conférence de presse de l'UDC du 30 janvier 2018. L'UDC veut s'attaquer aux mesures d'accompagnement introduites en même temps que la libre circulation des personnes. Elle veut supprimer la protection des salaires et des conditions de travail de la concurrence étrangère et des employeurs qui ne respectent pas les conditions de travail et les salaires usuels dans la branche et la région. Bien que la Suisse dispose d'une loi du travail des plus libérales, l'UDC veut moins de règles sur le marché du travail et un démantèlement des contrôles. Lors de la même conférence de presse, elle s'est moquée du partenariat social. Cette approche est hostile aux travailleurs et travailleuses. La tradition suisse du partenariat social est bafouée et cela constitue un affront aux travailleurs et travailleuses. Même si l'immigration était gérée par des contingents, comme jadis, les besoins de l'économie seraient satisfaits. Et que cette dernière ait besoin de plus de main-d'œuvre, on adaptera les contingents à ses besoins. Cependant, sans mesures d'accompagnement et contrôles efficaces, le dumping salarial et des conditions de travail inhumaines seront à nouveau répandues et mettront sous pression le niveau des salaires des travailleurs et travailleuses en Suisse. Si l'immigration était freinée, l'économie aurait trop peu de main-d'œuvre et la croissance économique serait ralentie. On n'imagine pas que l'UDC ignorerait alors les souhaits de l'économie. Dans la politique fiscale, l'UDC ne se lasse pas de réclamer une baisse des impôts et des taxes pour l'économie. Or, la politique de faible imposition fortement soutenue par l'UDC attire en Suisse des entreprises qui, à leur tour, ont besoin d'une nouvelle main-d'œuvre qualifiée. Nous voulons montrer à la population et aux salarié-e-s cette contradiction dans la politique de l'UDC.

Investir en Suisse

C'est à dessein que l'UDC répand la peur d'une « Suisse à 10 millions de personnes ». La Suisse compte actuellement 8,5 millions d'habitants. Mais au cours des prochaines années, les personnes qui prendront leur retraite seront plus nombreuses que le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail. Cet effet démographique entraîne une importante pénurie de personnel qualifié dans presque toutes les branches. Le manque de personnel provoque pour les travailleuses et travailleurs du stress supplémentaire et des heures supplémentaires. Sans immigration, la Suisse ne pourra pas maintenir sa prospérité. Les gains de productivité induits par la numérisation ne pourront pas ralentir suffisamment les besoins en main d'œuvre au point que la Suisse puisse renoncer à l'immigration. Même en contrôlant l'immigration, la Suisse a besoin de main-d'œuvre supplémentaire. Travail.Suisse demande également que l'on engage prioritairement de la main-d'œuvre indigène. Les syndicats ont toujours soutenu l'encouragement du potentiel de main-d'œuvre indigène. Les mesures sont sur la table. Le plus grand effet de levier permet de mieux concilier la vie professionnelle et privée. Mais l'UDC rejette le développement de l'accueil extra-familial, un congé paternité tout comme l'amélioration des soins aux proches. C'est une contradiction supplémentaire des initiant-e-s. Finalement, la croissance de la population implique aussi logiquement le développement de

l'infrastructure étatique. Mais nous constatons que les investissements publics reculent. La réduction de la dette importe plus à la droite que la modernisation des services publics.

Pour Travail.Suisse, c'est clair : les accords bilatéraux sont importants. Des relations bien établies avec nos voisins et principaux partenaires commerciaux constituent les conditions-cadres essentielles pour la place économique suisse. La promesse faite par le monde politique de protéger les salaires et les conditions de travail doit être tenue et il faut améliorer de manière permanente les mesures d'accompagnement. L'économie et la politique doivent prendre au sérieux les travailleuses et travailleurs. Lorsque des problèmes surgissent, le monde politique doit chercher rapidement des solutions. L'initiative de résiliation ne ferait que créer de nouveaux problèmes. C'est pourquoi Travail.Suisse recommande, dans l'intérêt des travailleuses et travailleurs en Suisse, de rejeter clairement l'initiative de résiliation.

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 24 FÉVRIER 2020

Pierre-Yves Maillard, président de l'USS

Initiative de résiliation de l'UDC

Pas question d'ouvrir la porte à l'exploitation et aux abus !

L'initiative qui est soumise en votation prétend vouloir limiter l'immigration, et pour ce faire prendre le risque d'une rupture des relations avec l'Union européenne. Mais la conférence de presse tenue par l'UDC à propos de cette initiative le 30 janvier 2018 montre que ce n'est là qu'un objectif de façade. Les véritables intentions des initié-e-s concernent le fonctionnement du marché du travail : il s'agit simplement de redonner aux employeurs et employeuses la capacité de contrôler la main-d'œuvre étrangère et de décider unilatéralement de ses conditions d'emploi.

Face à cette volonté, masquée comme souvent, nous défendons quant à nous un autre modèle. Là où les ténors de l'UDC voient dans la couverture par une CCT de plus d'un-e salarié-e sur deux un problème à résoudre, nous voyons le résultat d'une série de victoires et un acquis sans précédent. Là où ils croient pouvoir dénoncer comme une bureaucratie intolérable les mesures d'accompagnement, nous affirmons notre fierté d'avoir pu, grâce à elles, mieux que dans la plupart des pays européens, protéger les salaires, en particulier les plus bas.

Ce que nous défendons

Nous entrons donc dans cette campagne pour nous opposer à la résiliation de la libre circulation des personnes. Mais plus largement, il en va de la remise en question d'un modèle : celui qui veut que le versement de salaires corrects et suisses pour toute activité effectuée en Suisse prime toute autre considération. En Suisse, désormais, des contrôleurs et contrôleuses vérifient le niveau des rémunérations dans les entreprises, étrangères comme indigènes. Ils font appliquer les conventions collectives. Ils luttent contre le travail au noir et la sous-traitance en cascade. Les mesures d'accompagnement obtenues sont indispensables. Elles ne suffisent cependant pas toujours et doivent donc être renforcées, et non démantelées. Notre soutien à la libre circulation des personnes repose en effet sur les opportunités qu'offre ce cadre clair, qui évite l'exploitation et les abus. Il ne peut et ne doit être question, à partir de là, que de mise en œuvre. Mais en aucun cas de la destruction de ce cadre à travers la remise en question de l'octroi de droits égaux à tous les travailleurs et toutes les travailleuses.

Soit dit en passant, la recette qui additionne libre circulation des personnes – le droit de séjour restant subordonné à l'existence d'un contrat de travail – et mesures d'accompagnement larges et efficaces est la meilleure manière de réguler l'immigration. Ni par xénophobie, ni par racisme. Mais simplement en assurant que le recours à des forces de travail issues de l'Union européenne réponde à un manque constaté, et non à une volonté de faire baisser les coûts salariaux. Il suffit de comprendre ce simple fait pour comprendre aussi l'attachement des initié-e-s au statut de saisonnier et aux contingents dictés, évidemment, par le patronat.

Ce qui nous attend en cas de oui

En cas de oui à l'initiative, ce qui nous attend n'est donc malheureusement pas compliqué à envisager. D'une part, l'agenda des initiant-e-s est absolument transparent : il s'agit de pouvoir recourir – à nouveau – à des salarié-e-s étrangers corvéables à merci, soumis à des autorisations de séjour précaires, incapables de faire valoir leurs droits. Il faut lire les propos des initiant-e-s jusqu'au bout : fermer le robinet n'est à aucun moment une option. Ce qui est visé, c'est la faculté d'exercer à nouveau une pression sur tous les salaires, après le démontage complet des mesures d'accompagnement.

Une acceptation de l'initiative limiterait drastiquement les opportunités de développer la négociation entre acteurs sociaux sur les questions liées au marché du travail. On verrait se recomposer un front de droite sans concession pour pousser un agenda de dérégulation compétitive. Affaiblir les protections pour les salarié-e-s, détricoter la législation sur le travail et accepter la réduction substantielle des salaires en serait la conséquence. Un choc de compétitivité, une américanisation du monde du travail, une explosion des inégalités : c'est aussi contre cet agenda que nous nous battons.

Obtenir un « Non » clair et net

Dans cette situation, il est évident que les syndicats doivent jouer un rôle de premier plan. Se dérober à ses responsabilités n'est pas une option lorsque l'avenir des emplois de qualité et des bons salaires est en jeu. Nous déploierons donc une campagne sans précédent pour un objet de ce type, en concentrant nos efforts sur un point principal : faire bien comprendre que l'attaque est dirigée contre les gens qui travaillent et qu'elle vise à substituer aux conventions collectives et au contrôle des salaires une concurrence acharnée de tous contre tous.

Notre objectif : le rejet le plus clair possible de cette initiative pour contrer les attaques de la droite ultralibérale contre la régulation du marché du travail. Pour ce faire, nous miserons sur nos forces : convaincre sur le terrain, en mettant en avant les réussites concrètes obtenues au cours des quinze dernières années. Et nous affirmerons nos propres priorités : non pas mettre par-dessus tête la construction qui réunit libre circulation et mesures d'accompagnement, mais au contraire améliorer la mise en œuvre de la protection des salaires, développer de nouveaux mécanismes là ils sont nécessaires et reprendre la bataille pour des salaires minimaux légaux, protéger le pouvoir d'achat de celles et ceux qui n'ont que leur force de travail comme source de revenu. En un mot : relancer un train de réformes vraiment profitables à la majorité des gens qui bossent.

Conférence de presse du 24 février 2020

Vote sur l'initiative de limitation

Ne pas fermer les frontières, mais protéger les salaires

Toute économie est transfrontalière. Avec un renforcement du partenariat social, avec des conventions collectives de travail (CCT) et des mesures d'accompagnement (FlaM) efficaces, c'est un avantage même pour les salariés. Par contre, si l'initiative de limitation de l'UDC était acceptée, tous les travailleurs seraient perdants.

Arno Kerst, président de Syna

L'économie suisse ne fonctionne pas en vase clos. C'est particulièrement vrai pour nos cantons frontaliers, qui s'inscrivent dans des espaces économiques régionaux où les frontières ne jouent qu'un rôle mineur: l'essentiel, ce sont les échanges. Les échanges de la Suisse avec l'Union Européenne (UE), de loin notre principal partenaire commercial, sont réglés de manière exhaustive par un ensemble d'accords bilatéraux¹. Ceux-ci renforcent les relations de notre pays avec ses voisins européens.

Parmi eux, il y a l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), entré en vigueur il y a 18 ans. Grâce à lui, les citoyens et citoyennes de Suisse et de l'UE, ainsi que leurs familles, peuvent choisir librement leur lieu de résidence et de travail – à quelques conditions. Cet accord a aussi mis un terme au statut discriminatoire et antisocial de saisonnier. Les FlaM, quant à elles, assurent un contrôle efficace des salaires et des conditions de travail.

Du point de vue des syndicats, trois principes interdépendants doivent régir le rapport de la Suisse à l'EU: des relations réglementées avec l'Europe renforcent la place économique suisse et assurent les emplois. L'ALCP a mis un terme au contingentement discriminatoire de l'immigration, et cela doit être maintenu. Les salaires et les conditions de travail doivent bénéficier de la protection de FlaM indépendantes.

Qu'en est-il de la situation spécifique des régions frontalières? Après avoir étudié les effets de l'ALCP sur l'emploi², le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ est parvenu à la conclusion que les entreprises proches de la frontière ont largement bénéficié de cet accord. En effet, grâce à un meilleur accès à la main d'œuvre, elles affichent en

¹ Aperçu des accords bilatéraux: https://www.eda.admin.ch/dam/dea/fr/documents/folien/Folien-Abkommen_fr.pdf

² <https://kof.ethz.ch/news-und-veranstaltungen/medien/medienmitteilungen/2019/02/jobmotor-oder-jobkiller.html>

moyenne une croissance supérieure à celle des entreprises de l'intérieur du pays: «Des emplois ont été créés, qui sans la libre circulation des personnes n'auraient jamais vu le jour en Suisse.» Des emplois dont les travailleurs et travailleuses suisses ont également profité.

Qu'il s'agisse du Tessin, de Genève, de la Suisse du Nord-Ouest ou de la Suisse orientale, ces régions entretiennent depuis toujours des relations – y compris économiques – étroites avec leurs voisines de l'autre côté de la frontière. Toutes s'accordent à dire que les accords bilatéraux et l'ALCP ont dynamisé ces échanges et le marché du travail.

Bien sûr, la situation à la frontière génère aussi des incertitudes et présente des dangers potentiels. Trois éléments apportent des solutions:

- **Des partenariats sociaux solides** règlent de manière constructive les réponses aux défis des branches et assurent un équilibre équitable entre les intérêts des employeurs et ceux des salariés. Des salaires minimaux et des conditions de travail uniformes pour l'ensemble de la branche contribuent à mettre tous les acteurs sur un pied d'égalité. Grâce aux CCT et aux négociations salariales régulières, les gains de productivité bénéficient aussi aux salariés.
- Des **FlaM** décidées de manière indépendante, et non discriminatoires, permettent le contrôle du marché du travail de manière à ce que les mêmes conditions salariales et de travail s'appliquent à tous les travailleurs – indépendamment de leur pays d'origine. C'est la seule façon de combattre efficacement le dumping salarial. Les travailleurs détachés et leurs employeurs étrangers apprécient sans doute eux aussi les FlaM, qui, assurant l'égalité de traitement, permettent de fournir un travail de qualité.
- En raison de la profonde et rapide mutation du monde du travail, il faut un solide filet de sécurité sociale pour assurer l'avenir des personnes qui ne trouvent plus d'emploi. **L'assurance-chômage (AC)** jouant un rôle majeur dans ce contexte, nous sommes très critiques envers les réductions de prestations de ces dernières années et jugeons insuffisants les moyens actuellement à disposition. Pour certaines catégories de chômeurs – en particulier pour les plus âgés et les plus jeunes – les durées d'indemnisations sont trop courtes. Compte tenu de l'évolution rapide du monde du travail, il convient par ailleurs de favoriser davantage les formations initiales et continues, y compris par le biais de l'AC.

Avec son initiative de limitation, l'UDC menace le développement économique de la Suisse. L'absence d'accords bilatéraux affaiblirait notre économie et provoquerait des suppressions d'emplois. L'initiative s'attaque par ailleurs directement au partenariat social et à la protection des salaires. Parce que l'économie Suisse restera quoi qu'il en soit étroitement liée à l'étranger et aura besoin de main d'œuvre étrangère. Or, sans les accords bilatéraux – et par conséquent sans les FlaM – il n'y aura plus de protection contre le dumping salarial. Par conséquent: la solution ne consiste pas à fermer les frontières et discriminer les travailleurs étrangers par un contingentement, mais bien à protéger les salaires!

Informations complémentaires:

Arno Kerst, président de Syna, 079 598 67 70, arno.kerst@syna.ch



Salaires et conditions de travail en danger

Non à cette attaque dangereuse contre l'ensemble des salarié-e-s

Vania Alleva, présidente du syndicat Unia

L'initiative de résiliation veut mettre fin à la libre circulation des personnes. Et avec elle aux instruments de contrôle destinés à protéger les salaires et les conditions de travail (mesures d'accompagnement). Il s'agit d'une attaque sans précédent contre toutes les personnes salariées en Suisse.

L'UDC a lancé son initiative de résiliation il y a deux ans. Ses auteurs ont clairement fait savoir ce qui leur déplaît dans la libre circulation des personnes accompagnée d'un volet social : « Les mesures d'accompagnement provoquent une forte régulation du marché du travail : un salarié sur deux de Suisse est soumis à une convention collective de travail, un sur trois à une réglementation du salaire minimal (...) ! »

VOILÀ ce qui dérange les initiants. Ils veulent supprimer la protection des salaires.

Les mesures d'accompagnement constituent des droits pour les salarié-e-s

Les mesures d'accompagnement renforcent les droits de l'ensemble des salarié-e-s dans notre pays. Elles ne fixent pas seulement le principe voulant que les conditions minimales de travail et de salaire doivent être les mêmes pour la main-d'œuvre indigène ou détachée. Elles prévoient encore qu'en cas d'abus, les conventions collectives de travail (CCT) pourront faire l'objet d'une extension facilitée. Par ailleurs, les mesures d'accompagnement permettent d'introduire des exigences minimales et d'en contrôler le respect, même dans les branches dépourvues de CCT.

Le système n'est certes pas parfait. Mais il a fait ses preuves. Les lois et les accords contractuels n'ont de sens que s'ils sont appliqués. C'est pourquoi la Suisse a besoin des mesures d'accompagnement :

- les dizaines de milliers de contrôles effectués chaque année par les commissions paritaires ou tripartites;
- les amendes et les interdictions d'offrir leurs services prononcées contre les entreprises pratiquant le dumping salarial ;
- et les arriérés de salaire par millions, qui garantissent aux salarié-e-s victimes de dumping l'obtention rétroactive de leur dû...

... – tous ces éléments constituent autant d'importants acquis.

Ce sont des droits auxquels les salarié-e-s de ce pays ne sont pas prêts à renoncer.

Un impact sur l'ensemble du marché du travail

En 2018, 42 000 entreprises et 173 000 personnes ont été contrôlées. Dans 24 % des cas, des abus commis par les employeurs ont été constatés et en grande partie poursuivis. Les employeurs ont été mis à l'amende et, dans le cas des entreprises étrangères, fait l'objet d'une interdiction de travailler en Suisse.

Ce que l'UDC critique et cherche à supprimer, c'est en réalité le droit pour les salarié-e-s d'avoir des conditions de travail justes. Voici des exemples de ce que permettent ces droits :

- les employé-e-s des shops de stations-service ou de petites entreprises de nettoyage peuvent revendiquer un salaire minimum et des conditions minimales de travail;
- même les employé-e-s de maison, d'ordinaire dépourvus de tout droit et victimes d'exploitation massive, bénéficient grâce aux mesures d'accompagnement de conditions minimales de travail et salariales garanties, du moins dans certains cantons,

Les salarié-e-s directement exposés au dumping salarial ne sont pas les seuls à en profiter. Le renforcement des droits des salarié-e-s protège les salaires et les conditions de travail sur l'ensemble du marché du travail suisse. En cela, il s'agit d'une attaque sans précédent lancée par l'UDC contre tous les salarié-e-s.

Le principe « des salaires suisses pour tout travail réalisé en Suisse » en jeu

Deux constats : premièrement, malgré l'ouverture du marché du travail, les salaires en Suisse n'ont pas baissé. L'effet positif des mesures d'accompagnement est encore plus évident pour les bas salaires : alors qu'en Allemagne par exemple, les salaires les plus bas sont inférieurs au niveau de 2002, en Suisse ils ont augmenté de près de 15% durant la même période.

Deuxièmement, entre 2003 et 2018 – contrairement à la tendance internationale – le nombre de salarié-e-s soumis à une CCT déclarée de force obligatoire est passé de 376 000 à 958 600. Il s'agit d'une grande avancée sociale, et non d'un désavantage pour la Suisse comme l'UDC tente de nous faire croire.

Les mesures d'accompagnement et la loi sur les travailleurs détachés (dans le cas des prestataires établis à l'étranger) sont étroitement liées à la libre circulation des personnes (LCP) et font donc partie des Accords bilatéraux I. Si la LCP est tombée, les mesures d'accompagnement tombent aussi. Cela signifierait l'arrêt de mort du principe « des salaires suisses pour tout travail réalisé en Suisse ».

Des pressions sur les salaires par pur appât du gain

Concrètement, cela signifie qu'en cas d'adoption de l'initiative, les conventions collectives de travail et les salaires minimums ne pourront plus être contrôlés et imposés comme jusqu'ici. Les salaires et les conditions de travail se détérioreraient massivement, et la porte serait grande ouverte au dumping salarial. D'abord dans les branches et les professions exposées, puis avec le temps dans tous les secteurs économiques. Les salarié-e-s dépourvus de passeport suisse pourraient moins bien se défendre contre le dumping salarial. Comme à l'époque du statut de saisonnier, les besoins de l'économie seraient satisfaits par une main-d'œuvre bon marché dépourvue de droits et par une augmentation du travail au noir.

Tout cela aboutirait à davantage de pression sur les salaires, à des places de travail moins sûres et à moins de droits pour les salarié-e-s tant indigènes qu'étrangers.

Le calcul des initiants est simple: baisser les salaires et augmenter les profits sur le dos des travailleuses et des travailleurs. Madame Martullo-Blocher l'a admis elle-même il y a deux ans, lors de la conférence de presse organisée pour le lancement de l'initiative de l'UDC : « [Les CCT et les salaires minimums] neutralisent toute concurrence [...] et renchérissent la production ». Voilà ce que l'initiative vise à changer.

Par conséquent le 17 mai, nous dirons haut et fort non à cette attaque des plus dangereuses lancée contre nous, les travailleuses et les travailleurs !



Conférence de presse du 24 février 2020

NON à l'initiative de résiliation de l'UDC !

Katharina Prelicz-Huber, présidente du SSP, conseillère nationale (Verts)

L'UDC prétend qu'avec son initiative de résiliation, elle garantira la protection des gens simples. Mais en vérité, c'est exactement le contraire qui va se passer. En cas de oui à l'initiative, ce sont tous les progrès obtenus grâce à la libre circulation des personnes qui vont disparaître. Finie la garantie pour tous les salarié-e-s qui travaillent en Suisse d'avoir droit à des salaires et des conditions de travail suisses. En attendant, les Martullo-Blocher et consorts intensifient leurs relations commerciales avec la Chine ou d'autres pays, sans trop insister sur le respect des droits humains ou les valeurs fondamentales de la démocratie. Une tradition familiale en quelque sorte. Est-ce aussi leur objectif pour la Suisse ?

En effet, les initié-e-s ne font rien d'autre que de saboter les solutions efficaces qui ont été mises en place pour faire face aux problèmes des personnes qui travaillent : augmentation des salaires minimaux, protection plus efficace des salaires ou égalité salariale, entre autres. Cela révèle la véritable intention qui se cache derrière cette initiative. L'UDC voulait attirer l'attention en vue des élections fédérales de l'automne 2019 avec une revendication radicale. Elle utilise l'image d'une population qui serait l'otage des étrangères et des étrangers, qui, eux, deviennent les boucs émissaires de tous les maux : sous-enchère salariale, non embauche de salarié-e-s âgés, trains bondés ou logements trop chers. C'est toujours la même devise : ne pas résoudre les problèmes, mais s'en servir. Cette gageure n'a toutefois pas marché, comme on le sait. La question sociale et écologique est devenue prioritaire. Nous parlons de justice climatique. Le débat sur l'Europe a retrouvé un ton plus factuel. Et les questions concrètes reviennent sur le devant de la scène : comment concevoir la collaboration afin qu'elle soit utile à chacun et chacune, et pas seulement aux entreprises ou au capital ?

Nous prenons très au sérieux cette attaque frontale contre les Accords bilatéraux. Mais nous sommes convaincu-e-s que nous pouvons, avec une alliance très large, empêcher l'acceptation de cette initiative qui est dégradante pour les êtres humains. Et que l'engagement des syndicats y joue un rôle primordial. Nous devons montrer aux gens que nous sommes sur la bonne voie avec les mesures d'accompagnement et que seul un marché du travail régulé permet de se protéger de la sous-enchère et du travail au noir. Nous avons besoin de plus de protection, pas de son démantèlement. Si l'on supprime la protection salariale pour la main d'œuvre étrangère, on déclenche illico une spirale vers le bas pour toute la structure des salaires dans notre pays. Mais pour obtenir un plus large soutien dans la population, nous avons besoin d'une loi sur le travail plus forte, d'une meilleure protection contre le licenciement, notamment pour les salarié-e-s âgés, ou encore de prescriptions sur les salaires minimaux en dehors des branches avec CCT.

Nous sommes aujourd'hui face à des défis globaux. Les efforts, absolument nécessaires et urgents, pour limiter le réchauffement climatique doivent se faire au niveau européen et global. L'imposition ou la concentration des pouvoirs des multinationales sont des questions qui ne peuvent être résolues uniquement au plan national. En tant que pays au cœur de l'Europe, nous avons des liens sociaux et culturels étroits avec l'Europe. Les bonnes relations et les contrats avec l'Union européenne (UE) permettent d'exporter nos produits et services et assurent de bons emplois dans notre pays. Dans de nombreuses branches, nous ne pourrions nous passer de main d'œuvre étrangère : dans la santé, par

exemple, celle-ci représente plus d'un tiers des effectifs. Dans nos institutions de recherche, les normes très élevées reposent sur notre intégration dans des programmes européens.

L'initiative de résiliation retire des droits aux migrant-e-s venant de l'UE. Avec la libre circulation des personnes, elles et ils ont le droit d'entrée, de séjour, d'accès à l'emploi. Les retraité-e-s, les bénéficiaires de l'AI, les veufs et veuves peuvent rester en Suisse et le droit au regroupement familial élargi est garanti sans délai d'attente. Les mesures d'accompagnement assurent le droit à l'égalité de traitement avec les nationaux en matière de conditions de vie, d'emploi et de travail. Après des années de politique de plus en plus restrictive à l'égard des étrangères et étrangers, la libre circulation des personnes a créé un important rééquilibrage en termes d'égalité de traitement pour les ressortissant-e-s étrangers. du moins pour les personnes avec un passeport européen. Si l'initiative était acceptée, c'en serait fini de ces avancées. L'immigration serait de nouveau régulée au moyen de contingents. Nous avons en mémoire le statut dégradant de saisonnier, qui a disparu il n'y a pas si longtemps ! Des contingents restrictifs régulent déjà l'immigration des personnes venant de « pays tiers », avec pour corollaire des milliers de sans-papiers : c'est une situation indigne.

Au lieu de miser sur les droits sociaux et politiques des salarié-e-s pour construire notre réussite économique, on veut retirer des droits aux travailleurs et travailleuses étrangers afin de pouvoir les exploiter plus facilement. Mais au bout du compte, cela nuirait à l'ensemble des gens qui travaillent en Suisse. Faisons en sorte qu'une telle politique n'obtienne pas de majorités ! La libre circulation des personnes, accompagnée de mesures sociales, constitue la longue route de la Suisse pour sortir de l'isolement. Nous voulons rester sur cette route et nous engageons contre l'initiative de résiliation hostile aux travailleurs et travailleuses.